

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

Distributeur responsable

COULON SA
Avenue de la Mutualité, 116
B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
E-mail : infos@coulon.be
En cas d'urgence : 070 245 245

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : ESSENCE D 100/140
Hydrocarbures , C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics
No CAS :---
No CE :920-750-0
No index :---
REACH :01-2119473851-33

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119473851-33

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie de secteur d'utilisation : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur sites industriels
SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
SU9: Fabrication de substances chimiques fines
SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
SU21: Utilisation dans les revêtements et peintures - Consommateur
SU22: Utilisation dans les revêtements et peintures - professionnel

Catégorie d'article

Catégorie de produit chimique : PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité
PC3: Produits d'assainissement de l'air
PC4: Produits antigel et de dégivrage
PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b: Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
PC9c: Peintures au doigt
PC13: Carburants
PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques
PC16: Fluides de transfert de chaleur
PC17: Fluides hydrauliques
PC18: Encres et toners
PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
PC28: Parfums, produits parfumés
PC31: Produits lustrant et mélanges de cires
PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PC38: Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux
PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégorie de processus

: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise (suite)

et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
 PROC6: Opérations de calandrage
 PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
 PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
 PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
 PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
 PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
 PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie
 PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
 PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Usages(s) déconseillé(s) : Ce produit n'est recommandé pour aucune utilisation industrielle, professionnelle ou de consommateur autre que celles identifiées dans le tableau de l'annexe SE (Scénarios d'Exposition)

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COULON SA
 Avenue de la Mutualité, 116
 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
 Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
 E-mail : infos@coulon.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+32 (0)70 245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F; R11
 Xn; R65
 R66
 R67
 N; R51-53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• **Dangers pour la santé** : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention - (CLP : STOT SE 3) - H336
 Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
 Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
 E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger - (CLP : Flam. Liq. 2) - H225
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 - (CLP : Aquatic Chronic 2) - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



Phrase(s) R

- : Nocif.
- : Facilement inflammable.
- : Dangereux pour l'environnement.
- : R11 : Facilement inflammable.
- : R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- : R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- : R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- : R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S

- : S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- : S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- : S37 : Porter des gants appropriés.
- : S43 : En cas d'incendie, cfr chapitre 5.
- : S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- : S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient

- : Hydrocarbures , C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger

- : SGH02 - SGH08 - SGH07 - GHS09

• Mention d'avertissement

- : Danger

• Mention de danger

- : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- : H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- : H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Informations additionnelles sur les dangers

- : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



• Conseils de prudence

Prévention

- : P210 - Conserver à l'écart de la chaleur.
- : P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- : P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- : P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Intervention	P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. : P301+310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P331 - NE PAS faire vomir. P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser mousse, CO2 pour l'extinction. P391 - Recueillir le produit répandu.
Stockage	: P403+233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403+235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 - Garder sous clef.
Considérations relatives à l'élimination	: P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
2.3. Autres dangers	
Autres dangers	: Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

3.1./3.2. Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	No CAS	No CE	No index	REACH	on utilisé
Hydrocarbures , C7-C9, n-alkanes, : isoalkanes, cyclics	100	-----	920-750-0	-----	01-2119473851-33	F; R11 Xn; R65 R66 R67 N; R51-53

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En général	: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne RIEN administrer, par voie orale, à une personne inconsciente.
Premiers soins	
- Inhalation	: Tenir le patient au calme dans une position semi assise. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau	: Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28

E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- **Contact avec les yeux** : Consulter d'urgence un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
Ne pas utiliser un agent de neutralisation
Enlever les verres de contact.
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 15 minutes.
- **Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence.
Un hydrocarbure léger, ou un de ses composants, peut être associé à une sensibilisation cardiaque suite à des expositions très élevées (bien a

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir Rubrique 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le Centre Antipoison.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction** : Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂) AFFF.
- **Contre-indiqué** : Ne pas utiliser de jet d'eau directement sur le foyer pour éviter que le feu ne se répande de cette manière.
- Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de feu, présence de fumées très dangereuses : Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone (CO)

- Risques particuliers** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

- Classe d'inflammabilité** : Facilement inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Tout le personnel de lutte anti-incendie doit porter des combinaisons de protection. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales** : Refroidir les emballages et constructions proches par vaporisation d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
- Incendies avoisinants** : Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les équipements proches.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur, étincelles, flamme nue. - Ne pas fumer.

- Précautions individuelles** : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. (flamme nue, étincelles, fumée..)
Evacuer et restreindre l'accès.
HYGIENE STRICTE ! EVITER TOUT CONTACT ! Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Précautions pour l'environnement : Endiguer le produit renversé le plus possible avec du matériel inerte. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Ne pas mélanger les déchets avec les combustibles. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

- sur le sol : L'évacuation du sol contaminé peut être nécessaire.
Les épandages peuvent être glissants.
Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

- sur l'eau : Aspirer au moyen d'un équipement excluant tout risque d'inflammation.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Appareillage électrique utilisable en atmosphère explosive. Assurer une bonne mise à la terre. Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants. Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Tout les produits dangereux doivent être placés sur un bac récupérateur ou être entonnés. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Prévention des incendies et des explosions : Prendre des précautions spéciales pour éviter des décharges d'électricité statique.
Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des emballages (futs,containers) de stockage/ de transport contenant ce produit.

Matériaux d'emballages : Matériaux d'emballages déconseillés Caoutchouc naturel, caoutchouc butyl, éthylène-propylène-diène monomère (EPDM), polystyrène.
Matériaux d'emballages recommandés : Acier au carbone, acier inoxydable, polyéthylène, polypropylène, téflon, polyester

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28

E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

Pour les usages identifiés, voir la rubrique 1.2 et/ou les scénarios d'exposition.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Contrôle de l'exposition

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure d'ordre technique.	: Aérer la zone en suffisance.
Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
- Protection de la peau et du corps	: Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Protection des mains	: Gants.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle	: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.

9.1.b. Odeur

Odeur	: Hydrocarbure.
-------	-----------------

9.1.c. Seuil olfactif

Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
----------------	-----------------------------

9.1.d. pH

pH	: Pas de donnée fiable disponible.
----	------------------------------------

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion / Point de congélation	: Pas de donnée fiable disponible.
--	------------------------------------

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

T° d'ébullition initiale [°C]	: 90
T° d'ébullition finale [°C]	: 165

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C]	: <10
---------------------	-------

9.1.h. Taux d'évaporation

Taux d'évaporation	: 1.4 (Acétane de n-butyle =1)
--------------------	--------------------------------

9.1.i. Inflammabilité

Inflammabilité	: Pas de donnée fiable disponible.
----------------	------------------------------------

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : 7 UEL

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur : Pas de donnée fiable disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Densité de vapeur relative (air=1) : 1 A 101 KPa

9.1.m. Densité relative

Densité : 0.711 - 0.781

9.1.n. Solubilité

Solubilité : Négligeable.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Coefficient de partage : n-octanol / eau : Pas de donnée fiable disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Température d'auto-inflammabilité : > 200

9.1.q. Température de décomposition

Température de décomposition : Pas de donnée fiable disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité : 0.5 cSt

9.1.s. Propriétés explosives

Propriétés explosives : Au point d'éclair ou au-delà, les vapeurs présentes peuvent s'enflammer à l'air libre ou exploser dans un espace confiné lorsqu'elles sont mélangées à l'air et exposées à une source d'ignition.

Limites d'explosivité inférieures [%] : 0.6

Limites d'explosivité supérieures [%] : 7

9.1.t. Propriétés comburantes

Propriétés comburantes : Pas de donnée fiable disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations : Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stables dans des conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stables dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses : L'agitation peut provoquer une charge électrostatique.

Propriétés dangereuses : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

10.4. Conditions à éviter

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

Conditions à éviter : Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles : Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë
 - Inhalation : L'exposition à de forte concentration peut causer une baisse de conscience.
 - Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : > 23.3
 - Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 2800
 - Ingestion : Considéré comme faiblement toxique.
 - Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 5000
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
 - Cutanée : Le produit provoque un dessèchement de la peau.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Oculaire : Peut irriter les yeux
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : N'est pas mutagène.
- Cancérogénicité : Non classifiable comme carcinogène humain
- Toxicité pour la reproduction : Produit ne provoquant pas des effets néfastes sur le reproduction.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Pas de donnée fiable disponible.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Pas de donnée fiable disponible.
- Danger par aspiration : Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Toxique pour les organismes aquatiques.

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 3

IC50 72h Algae [mg/l] : 10

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : >13,4

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Peut facilement se biodégrader.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Le produit flotte sur l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Résultats des évaluations PBT et VPVB : Non.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Ce produit est un composé organo volatile au sens de la Directive 1999/13/CE.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Traitement des déchets et résidus : Le produits doit être éliminé suivant les lois européennes, nationales, communautaires, régionales ou locales, par une firme agréée de traitement des déchets dangereux.

Traitement des emballages souillés : L'utilisation de l'emballages est uniquement prévue pour l'emballage de ce produits. Après utilisation, l'emballage sera vidé entièrement et refermé. Quant il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur

Liste européenne des déchets : Code européen de déchets : "XX XX XX". Ce code est assigné sur la base des applications les plus courantes et ne peut pas être représentatif pour les pollutions qui sont survenue lors de l'utilisation du produit. Le producteur de la perte doit évaluer son processus lui-même et doit accorder le codage de rebut approprié. Voir la directive:2001/118/CE.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Transport terrestre.

14.1. Numéro ONU

N°UN : 3295

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR Nom : UN3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (Octane), 3, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 3

Voies terrestre (ADR/RID)

Indication du danger : 33

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

- Groupe d'emballage ADR : D

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Ce produit ne contient pas de composants dangereux pour l'environnement.

Polluant marin : Ce produit ne contient pas de composants dangereux pour l'environnement.

Etiquette(s)

Danger pour l'environnement
(ADR - IMDG)



	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 11 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

- IMDG-Pollution marine : No ò
 En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication du danger : 33
 Symbole(s) de danger : Class : 3
 Etiquette(s) de danger



Précautions individuelles **Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.**

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Autres informations : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Type de navire requis : 2
 Catégorie de pollution : X

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de sécurité chimique a été effectuée pour la substance ou les substances qui compose(nt) ce produit ou pour le produit lui-même.

SECTION 16 Autres informations

Sources des données utilisées : Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances (Producteurs Cartes Chimiques,...)

Autres données : Plus d'informations sur le web voir : <http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx#search>
 Plus d'informations sur le web voir : <http://echa.europa.eu/fr/web/guest/information-on-chemicals/registered-substances>

Date d'impression : 14 / 3 / 2016

Listes des abréviations et acronymes : ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie Navigable intérieur.
 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.
 CO : Monoxyde de carbone.
 DNEL : (Derived No Effect Level) : un niveau d'exposition estimé de sécurité EmS (Emergency Schedule) ; le premier code fait référence à l'annexe relative aux incendies et le deuxième code renvoie au barème de déversement pertinents.
 IMDG : (International Maritime Dangerous Goods code), code international relatif au transport des marchandises dangereuses par mer.
 NFPA : (National Fire Protection Association) ou diamant du feu.
 PNEC : (Predicted No Effect Concentration) , concentration en deça de laquelle l'exposition à une substance est sans effet.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 12 de 12
		Révision nr : 7
		Date : 14 / 3 / 2016
		Remplace la fiche : 22 / 7 / 2011
ESSENCE D 100/140		09ESD

SECTION 16 Autres informations (suite)

REACH : Réglementation Européenne qui concerne l' Enregistrement, l'Evaluation et l'Autorisation des produits Chimiques.

Le contenu et le format de cette fiche de sécurité sont conformes au Règlement (CE) n°453/2010.
 Cette fiche de sécurité est exclusivement réalisée pour un usage industriel/professionnel.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. COULON SA n'accepte aucune responsabilité pour dommage ou perte qui résulterait de l'utilisation de ces données.

Fin du document